



LUNERAY

Au Conseil Municipal

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin à 19h, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Pierre DEMOULINS.

Présents : M. DEMOULINS, Mme VAILLANT, M. BOURLET, M. HOULLET, Mme MORIN, Mme LEBLED, M. PASTUREL, Mme DEFRANCE, M. TABESSE, Mme CANU, Mme DUFOUR, M. BLIN,

Absents excusés avec pouvoir : M. LARCHEVEQUE (pouvoir à Mme VAILLANT), M. LEMAITRE (pouvoir à Mme MORIN), M. LEFEBVRE (pouvoir à M. DEMOULINS), Mme TESSIER (pouvoir à Mme LEBLED)

Absents excusés sans pouvoir : Mme RUDI, Mme LEMONNIER, M. LOUVEL

M. TABESSE, désigné en qualité de secrétaire de séance.

Procès-verbal de la réunion du 21 mai 2026 : approuvé à l'unanimité des membres présents.

Une question ajoutée à l'ordre du jour de la réunion

Délibération n°1/7/2026 : désignation des membres de la commission de contrôle de la liste électorale (Brigitte LEMONNIER, Guy AUGER et Laurie LEMAITRE, titulaires / Marc LEFEBVRE, Claude CORRUBLE et Sabine CANU, suppléants).

Délibération n°2/7/2026 : adhésion de la commune à la mission « Médiation Préalable Obligatoire » du CDG76 à compter du 1^{er} juin 2026 pour une durée de 4 ans.

Délibération n°3/7/2026 : autorisation de recrutement d'un jeune en service civique à compter du 2 novembre 2026 pour une durée de 8 mois (24h/semaine), afin de compléter l'équipe chargée de l'accueil périscolaire et de la cantine.

Délibération n°4/7/2026 : attribution du nouveau marché de cantine scolaire pour les 2 années scolaires à venir à l'entreprise CONVIVIO EVO de Bois-Himont. Maintien au 1^{er} septembre 2026 des tarifs réclamés aux familles.

Délibération n°5/7/2026 : création d'un emploi non permanent à temps non complet relevant du grade d'adjoint territorial d'animation pour effectuer les missions d'agent d'accueil périscolaire et de restauration scolaire du 31 août au 31 décembre 2026.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h30.

Conformément à l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente liste de délibérations est affichée sur le panneau extérieur de la mairie.

Luneray, le 8 juin 2026



Le Maire, Pierre DEMOULINS